



*XXXIV<sup>e</sup> SESSION*  
*Québec, 4 au 7 juillet 2008*

---

**DOCUMENT N° 12**

\* \* \*

**Commission des affaires parlementaires**

**RAPPORT**

établi en application de l'article 12.7 du règlement et présenté à la Commission

par

**Mme Françoise SCHEPMANS**  
(Communauté française de Belgique)

Rapporteure

sur

***Les missions d'observation des élections***

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de suivi des missions d'observation électorale, qui retrace les missions auxquelles l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a participé depuis notre dernière Session de juillet 2007.

Je tiens à rappeler que le présent rapport rend compte des missions d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et reprend les communiqués et rapports (lorsque nous en avons eu transmission) élaborés par les observateurs. Les communiqués figurent intégralement en annexe de ce rapport.

## **I - LE PROCESSUS DU DÉROULEMENT DES MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE.**

Permettez-moi tout d'abord de rappeler la procédure de saisine qui nous conduit à participer aux missions d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le Secrétaire général de la Francophonie doit d'abord être saisi officiellement par les autorités du pays membre de la Francophonie dans lequel se tiendra l'élection. S'il décide de donner un avis favorable à l'envoi d'une mission d'observation, l'OIF doit, selon les termes de la convention entre l'OIF et l'APF, en informer le Secrétariat général par écrit au moins un mois avant le départ.

Trop souvent, nous disposons de délais très courts – parfois une semaine seulement- pour lancer notre procédure de désignation des parlementaires des différentes régions qui participeront, avec les experts de l'OIF, à la mission. En règle générale, le Secrétaire général parlementaire saisit les trois chargés de missions régionaux afin qu'ils désignent chacun un parlementaire, et nous parvenons à associer ainsi trois parlementaires à la mission d'observation.

Lorsque le calendrier des élections dans les pays francophones est très chargé, le Secrétaire général parlementaire donne la priorité aux scrutins dans les pays dont la section APF est suspendue. Priorité est donnée également à l'observation des scrutins législatifs sur les scrutins présidentiels.

Les parlementaires représentant l'APF apportent leur expérience d'élus dans l'appréciation du déroulement du scrutin et des institutions du pays, la plupart des observateurs désignés par l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) étant des experts (professeurs de droit, juristes).

Les missions se déroulent comme suit :

Avant le scrutin :

- prise de connaissance des textes constitutionnels et électoraux ;
- rencontre des candidats et chefs de partis politiques en lice, rencontre des autorités politiques et administratives du pays, des représentants des institutions chargées de l'organisation et du contrôle de l'élection (Commission nationale électorale, Cour constitutionnelle, Ministère de l'Intérieur, ONG et représentants de la société civile, Haute autorité de l'audiovisuel...).

Le coordonnateur de la mission, fonctionnaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui accompagne la délégation, secondé parfois par un conseiller du Secrétariat général de l'APF, transmet un dossier à chacun des observateurs au début de la mission.

Pendant le scrutin :

Les observateurs se déploient, en bonne intelligence avec les autres observateurs présents (OUA, ONU, ou missions bilatérales) dans les différentes régions. Ils assistent aux opérations de vote et observent leur bon déroulement, en appliquant les principes directeurs fixés par le Conseil permanent de la Francophonie. Ils observent : les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote, les conditions de vote (secret du vote, régularité du matériel électoral utilisé, présence des représentants des partis et des candidats, l'existence ou non de tentatives d'intimidation ou d'influence à l'intérieur ou à l'extérieur du bureau de vote), les conditions de dépouillement (qualité des agents chargés du dépouillement, méthode de décompte des bulletins, concordance avec la législation et la réglementation en vigueur).

Après le scrutin :

-Les observateurs de l'OIF se réunissent pour mettre en commun leurs observations et rédigent ensemble un communiqué de presse ;

-La mission donne par ailleurs lieu à un rapport public. Les observateurs désignent parmi eux un rapporteur, qui est souvent un juriste expert qui a déjà rédigé de tels rapports.

## **II - LES MISSIONS CONDUITES DEPUIS JUILLET 2007**

### **➤ Les élections législatives anticipées du 23 septembre 2007 à Madagascar**

A l'invitation des autorités de la République de Madagascar, S.E. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a décidé de dépêcher une mission d'information à l'occasion des élections législatives anticipées. Cette mission avait pour mandat de prendre contact avec les principaux acteurs nationaux impliqués dans ce processus électoral, d'évaluer l'organisation du scrutin et d'assurer une étroite concertation avec les partenaires internationaux présents sur le terrain à cette occasion, afin de recueillir des informations pertinentes et de présenter au Secrétaire général de la Francophonie un rapport circonstancié portant sur le contexte et les enjeux politiques de cette échéance électorale. La Mission devait également analyser l'état de préparation des élections ainsi que les conditions de leur réalisation, en rapport notamment avec les textes en vigueur dans ce domaine et les attentes de la classe politique, de la société civile et de la population malgache.

Deux parlementaires de l'APF faisaient partie de la mission : M. Florent MBA SIMA, sénateur de la République gabonaise et M. Blagoj ZASOV, député de l'Ex-République Yougoslave de Macédoine.

La mission a séjourné à Madagascar du 18 au 25 septembre 2007 et a rencontré les autorités politiques, les responsables des principales institutions chargées de l'organisation, de la supervision et du contrôle des opérations électorales, les candidats aux élections législatives, les représentants de la société civile, les hommes d'affaires et les universitaires malgaches, les représentants du corps diplomatique et ceux des organisations internationales présents à Antananarivo. La délégation a également eu des relations fructueuses avec les représentants des missions d'observation présentes sur place.

La mission de l'OIF n'avait pas, en réalité, pour mandat d'observer le scrutin. Néanmoins, elle a choisi de visiter un certain nombre de bureaux de vote, en s'efforçant de diversifier les centres visités, suivant les tendances politiques signalées des électeurs. A cet effet, les membres de la délégation se sont répartis en deux équipes.

Au final, la mission francophone a visité plus de trente bureaux de vote

La mission a noté que le processus électoral se déroulait dans un contexte généralement apaisé et sécurisé, mis à part quelques actes de banditisme perpétrés par des prisonniers évadés, notamment dans certaines régions du pays. Les différents candidats ont ainsi pu mener, sans entraves, leur campagne électorale. La situation de paix générale qui a prévalu dans l'ensemble du pays a été confirmée par l'absence d'incidents majeurs durant le séjour de la Mission francophone à Madagascar.

S'agissant du déroulement des opérations de vote, la Mission a pu constater les efforts considérables consentis par le gouvernement, en ce qui concerne l'acquisition du matériel électoral et la formation du personnel des bureaux de vote, alors qu'il n'a pas bénéficié véritablement de l'aide extérieure.

Sur le plan technique, la tenue des législatives du 23 septembre, de l'ouverture des bureaux de vote au dépouillement, en passant par la mise à disposition du matériel électoral, la maîtrise des opérations par les membres des bureaux de vote et le comportement des électeurs, a été d'un niveau très appréciable.

La Mission a également pu constater l'absence totale des forces de l'ordre dans les lieux de vote, ce qui confirme une fois de plus le caractère apaisé du contexte général dans lequel se sont déroulées ces élections législatives et la preuve que le citoyen malgache s'est approprié les mécanismes d'exercice de son droit de vote.

La Mission de l'OIF a fait un certain nombre de recommandations de manière à contribuer au renforcement de l'ancrage de la vie démocratique à Madagascar :

- la nécessité pour le pouvoir comme pour l'opposition de maintenir un espace de dialogue.
- la révision du code électoral. A ce sujet, il est souhaitable que la Francophonie continue de joindre ses efforts à ceux de ses partenaires de la Communauté internationale et accompagne le gouvernement dans cette voie.
- la nécessité de donner les moyens adéquats et de crédibiliser davantage les organes chargés de l'organisation, de la supervision et du contrôle des opérations électorales.

- l'ouverture des médias publics à tous, en période électorale comme en temps normal, afin de favoriser le débat politique et l'information adéquate de la population.
- la prise en charge par l'Etat de l'impression et de la distribution des bulletins de vote, afin d'assurer l'égalité entre les citoyens qui se présentent aux élections.
- la mise en place d'un statut de l'opposition et, à terme, le financement des activités des partis politiques légalement constitués.

### ▪Les élections législatives anticipées au Togo le 14 octobre 2007

Dans le cadre de son accompagnement du processus de mise en œuvre de l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 août 2006, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a déployé une mission d'observation à l'occasion des élections législatives anticipées du 14 octobre 2007

La mission était conduite par M. Gérard LATORTUE, ancien Premier Ministre de Haïti et composée de 22 membres dont des parlementaires, des personnalités politiques, des responsables d'institutions et des experts de 11 Etats et Gouvernements de l'espace francophone. L'APF était représentée par M. Ibrahim Abbalele député du Niger et M.Yves Reinkin député de la Communauté française de Belgique. La mission d'observation de la Francophonie a déployé 10 équipes dans les 5 régions du Pays et une équipe auprès de la Cour Constitutionnelle.

La mission a eu différents contacts avec les autorités togolaises notamment la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et la Cour constitutionnelle. Elle a également rencontré les acteurs politiques et ceux de la société civile ainsi que les partenaires internationaux du Togo. Ces contacts se sont poursuivis jusqu'au jour du scrutin et au-delà.

Durant son séjour, la mission a relevé que :

- 1- la campagne électorale s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Les différents candidats ont librement et en toute sécurité fait campagne sur l'étendue du territoire national ;
- 2- pendant la période de la campagne, les candidats ont eu un libre accès aux médias publics et privés sur la base des procédures et modalités définies et rendues publiques par la Haute autorité de l'audiovisuel ;
- 3- l'Administration a observé une stricte neutralité pendant la période de la campagne ;
- 4- les acteurs politiques ont maintenu un esprit de consensus et de concertation, qui a facilité la poursuite du processus électoral conformément à l'Accord Politique Global.

Pendant le scrutin et dans les bureaux de vote qu'elle a visités, la mission de la Francophonie a noté :

- 1- la forte participation, la patience et la détermination des électrices et électeurs togolais, qui ont voté dans le calme, la sérénité et en toute liberté ;
- 2- la mobilisation des femmes et des jeunes qui ont fait preuve d'un sens élevé de civisme ;
- 3- un déploiement satisfaisant du matériel et des documents électoraux ;
- 4- un bon fonctionnement des bureaux de vote, à l'exception des quelques difficultés rencontrées par certains membres, reflétant des lacunes dans leur formation ;
- 5- le respect du secret du vote ainsi que le dépouillement public, qui ont favorisé la transparence et la crédibilité du scrutin ;
- 6- la sérénité des membres des bureaux de vote ;
- 7- la présence efficace et discrète des agents de la Force de Sécurisation des Elections Législatives 2007 (FOSEL) ;
- 8- la présence en nombre des observateurs nationaux et internationaux, qui a rassuré les électeurs ;

Dans les bureaux de vote visités, la mission a néanmoins constaté :

1. dans de nombreux cas, l'insuffisance des timbres d'authentification des bulletins, qui a provoqué la suspension momentanée du vote ;
2. dans certains cas, l'absence de quelques membres et de délégués des candidats ;
3. dans certains centres de vote, la difficulté éprouvée par des électeurs de retrouver leur bureau de vote, en raison de la détérioration partielle des listes affichées ou du transfert de certains bureaux de vote insuffisamment porté à la connaissance des électeurs.

Après avoir émis un certain nombre de recommandations dans la perspective des prochains scrutins, la mission a conclu au regard des constats ainsi effectués que les problèmes relevés n'étaient pas de nature à entacher significativement la régularité, la transparence et donc la crédibilité du scrutin.

Je vous remercie.

## ANNEXE 1



### CALENDRIER DES ELECTIONS DEVANT SE DEROULER DANS L'ESPACE FRANCOPHONE (APF) au 2<sup>ème</sup> semestre 2008

ELECTIONS DONT LES DATES SONT PLUS OU MOINS CONNUES		
ETATS	NATURE DE L'ELECTION	DATES
Cambodge	<i>Législatives</i>	27 juillet
Vanuatu	<i>Législatives</i>	Juillet(à préciser)
Rwanda	<i>Législatives</i>	Septembre(à préciser)
Lituanie	<i>Législatives</i>	Octobre(à préciser)
Guinée Bissau	<i>Législatives</i>	Initialement prévues en Mars fixées au 16 novembre 2008
Roumanie	<i>Législatives</i>	28 novembre
Côte d'Ivoire	<i>Présidentielle</i>	30 novembre

ELECTIONS DONT LES DATES RESTENT A PRECISER		
ETATS	NATURE DE L'ELECTION	DATES
Haïti	<i>Sénatoriales</i>	Initialement prévues fin Mars Le projet de loi électorale soumis par le gouvernement a été approuvé par le Parlement le 13 mai 2008
Géorgie	<i>Législatives</i>	A déterminer
Guinée (Conakry)	<i>Présidentielle</i>	Novembre/décembre

## ANNEXE 2

### PARTICIPATION DE L'APF AUX MISSIONS D'OBSERVATION DES ELECTIONS

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
SEYCHELLES	Election de la Commission nationale chargée de rédiger la nouvelle constitution aux Seychelles	25 au 26 juillet 1992	M. Pierre-André WILTZER (France) M. Marcel PARENT (Québec)
DJIBOUTI	Elections législatives	18 décembre 1992	M. Michel VERMOT (Jura) M. Bernard RICHARD (Nouveau-Brunswick) M. Albert ROUQUET (France) Mme Gabriel BERTRAND (Canada)
MADAGASCAR	Election présidentielle	10 février 1993	M. Guy CHEVRETTE (Québec) M. Jean-Paul NOEL ABDI (Djibouti)
SENEGAL	Election présidentielle	21 février 1993	Mme Shirley MAHEU (Canada) M. Jacky MARCHAL (Communauté française de Belgique) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire) M. Jacques LEGENDRE (France)
NIGER	Election présidentielle	27 mars 1993	M. Gabriel DESJARDIN (Canada) M. Charles DJREKPO (Bénin) M. Faustin ETOUE WAM (Cameroun)
SENEGAL	Elections législatives	9 mai 1993	M. Etienne KNOOPS (Communauté française de Belgique) M. Hubert DURAND-CHASTEL (France) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire) M. Conrad LANDRY (Nouveau-Brunswick)
BURUNDI	Election présidentielle	1 <sup>er</sup> juin 1993	M. Jean-Claude GOBE (Québec) M. Ahmadou GOURO DIALL (Mali) M. Jean GODONDO (Cameroun)
BURUNDI	Elections législatives	29 juin 1993	M. Jean-Claude GOBE (Québec) M. Jean GODONDO (Cameroun) M. Ahmadou GOURO DIALL (Mali)
SEYCHELLES	Elections législatives et présidentielle	21 – 22 - 23 juillet 1993	Mme Victoire LASSENI-DUBOZE (Gabon) M. Gilles MORIN (Ontario) M. Abdoulaye NIANG (Sénégal) M. Pierre BEAUFAYS (Communauté française de Belgique)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives et présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	22 août 1993	M. Raymond COUDERC (France) M. Rémy POULIN (Québec)
TOGO	Election présidentielle	25 août 1993	M. Xavier DENIAU (France) M. Neil GAUDRY (Manitoba) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives et présidentielle 2 <sup>e</sup> tour	19 septembre 1993	M. Rémy POULIN (Québec) M. Ndao MOCTAR AMADOU (Sénégal)
COMORES	Elections législatives	14 novembre 1993	M. Allister SURETTE (Nouvelle Ecosse) M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso)



PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
GABON	Election présidentielle	5 décembre 1993	Mme Christiane PELCHAT (Québec) M. Paul AKOTO YAO (Côte d'Ivoire)
TOGO	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour	6 février 1994	M. Sion PEMA SANGA (Bénin) M. Claude SCHLUCHTER (Jura)
TOGO	Elections législatives 2 <sup>e</sup> tour	20 février 1994	M. Sion PEMA SANGA (Bénin)
BENIN	Elections législatives – mission préparatoire	2 au 7 janvier 1995	Mme Victoire LASSENI-DUBOZE (Gabon)
NIGER	Elections législatives	12 janvier 1995	M. Faustin ETOUE WAM (Cameroun) M. Xavier DENIAU (France)
BENIN	Elections législatives	28 mars 1995	M. Gilles de ROBIEN (France) M. Benoît SAUVAGEAU (Canada) M. Ngayis OTOUNGA (Gabon)
GUINEE	Elections législatives – mission préparatoire	17 au 22 mai 1995	M. Oury Demba DIALLO (Mali)
GUINEE	Elections législatives	11 juin	M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gérard R. OTTENHEIMER (Canada) M. Sorin VORNICU (Roumanie)
COTE D'IVOIRE	Elections législatives – mission préparatoire	7 au 12 novembre 1995	M. Raymond AHOANDJINO (Bénin)
COTE D'IVOIRE	Elections législatives	26 novembre 1995	M. Raymond AHOANDJINO (Bénin)
HAITI (AIPLF)	Election présidentielle	17 décembre 1995	M. Yves NICOLIN (France) Mme Anna TERRANA (Canada)
BENIN	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour	2 au 7 février 1996 3 mars 1996	M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso) M. Mahama SAWADOGO (Burkina Faso) M. Greg O'DONNELL (Nouveau-Brunswick) Mme Françoise DUPUIS (Communauté française de Belgique)
	Deuxième tour	18 mars 1996	M. Abdoulaye NIANG (Sénégal) M. Greg O'DONNELL (Nouveau-Brunswick) M. Jean-Paul WAHL (Communauté française de Belgique)
COMORES	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour	11 – 18 février 1996 6 mars 1996	M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gilles MORIN (Ontario) M. Jean-Jacques GUILLET (France)
	Deuxième tour	16 mars 1996	M. Oury Demba DIALLO (Mali) M. Gilles MORIN (Ontario)
TCHAD	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour Deuxième tour	7 – 15 mai 1996 2 juin 1996 3 juillet 1996	M. Kokou KOFFIGO (Togo) M. Kokou KOFFIGO (Togo) M. Kokou KOFFIGO (Togo)
MADAGASCAR	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour Deuxième tour	17 – 23 octobre 1996 3 novembre 1996 29 décembre 1996	M. A.R BUNDHUN (Maurice) M. A.R BUNDHUN (Maurice)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
TCHAD	Elections législatives	23 février 1997	M. Kokou KOFFIGO (Togo)
BURKINA FASO	Elections législatives – mission préparatoire	1 <sup>er</sup> au 6 avril 1997	M. Séverin ASSE (Bénin)
MALI	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour  Election présidentielle  Elections législatives Premier tour	11 au 16 février 1997  13 avril 1997  11 mai 1997  20 juillet 1997	M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie)  M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. Guy LELIEVRE (Québec) <i>Coordonnateur : Mme DESOUCHES (ACCT)</i> M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. Guy LELIEVRE (Québec) M. Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie)
CAMEROUN	Elections législatives – mission préparatoire Premier tour	5 au 9 mai 1997  13 au 20 mai 1997	M. Louis-Charles BIPECKA (Gabon)  M. Louis-Charles BIPECKA (Gabon) M. Roland OSTERMANN (Suisse) M. Marcel PARENT (Québec)
SEYCHELLES	Elections législatives et présidentielle	22 mars 1998	M. Gibering BOL ALIMA (Cameroun)
TOGO	Election présidentielle – mission préparatoire Premier tour	22 au 29 avril 1998  15 au 25 juin 1998	M. André MBOUROU (Gabon)  Mme Pierrette VENNE (Canada) M. André MBOUROU (Gabon)
CAMBODGE	Elections législatives	19 au 30 juillet 1998	Mme Nicole MARECHAL (CFB)
BURKINA FASO	Election présidentielle	9 au 20 novembre 1998	M. Salek Ould Abdel Jelil (Mauritanie) M. Marcel PARENT (Québec)
CENTRAFRIQUE	Elections législatives – 1 <sup>er</sup> tour  Elections législatives – 2 <sup>ème</sup> tour	17 au 26 novembre 1998  8 au 15 décembre 1998	M. Zacharie NGIMAN (Cameroun) Mme Emmanuella BLASER (Suisse) M. Zacharie NGIMAN (Cameroun)
GABON	Election présidentielle	30 novembre au 10 décembre 1998	M. Abba BOUCAR (Cameroun) Mme MINDICANU (Moldavie)
GUINÉE	Election présidentielle	9 au 16 décembre 1998	M. Benoît Lamine BOUKPEI (Côte d'Ivoire) M. Kenneth JOHNSON (Nouveau Brunswick)
BENIN	Elections législatives	25 mars au 1 <sup>er</sup> avril 1999	Mme Fatima HOUDA-PEPIN (Québec) M. Bernard DUSSAUT (France) M. Mamadou NDIAYE (Sénégal)
DJIBOUTI	Election présidentielle	9 avril 1999	M. Michel BISSONNET (Québec) M. Al Housseyni Younoussa MAIGA (Mali) M. Didier BERBERAT (Suisse)
CENTRAFRIQUE	Election présidentielle	8 au 19 septembre 1999	M. Zacharie NGIMAN (Cameroun) M. Marcel BEAUBIEN (Ontario) Mme Emmanuella BLASER (Suisse)
NIGER	Election présidentielle Elections législatives (2 <sup>e</sup> tour)	20 au 27 novembre 1999	M. Claude SCHLÜCHTER (Jura) M. Mahama SAWADO (Burkina Faso)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
SENEGAL	Election présidentielle (1 <sup>er</sup> tour) Election présidentielle (2 <sup>e</sup> tour)	24 au 29 février 2000 16 au 21 mars 2000	M. Simon LOUECKHOTE (France) M. Michel SAMSON (Nouvelle Ecosse) M. Abdoul Kabele CAMARA (Guinée)
HAÏTI	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour	15 au 25 mai 2000	M. Charles-Armel DOUBANE (Centrafrique), Chef de délégation M. Léo ANDY (France) M. Joël BERNARD (Nouveau Brunswick)
COTE D'IVOIRE (mission annulée)	Elections législatives	5 au 14 décembre 2000	Me Saleck OULD ABDEL JELIL (Mauritanie) M. André BERTHOL (France) M. Gilles BISSON (Ontario)
BENIN	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> et second tour	1 <sup>er</sup> au 7 mars 2001 14 au 25 mars 2001	M. Guy NINGATA (Centrafrique) M. Pierre SCHARFF (CFB) M. Seydou NOUROU KEITA (Mali)
SENEGAL	Elections législatives	25 avril au 2 mai 2001	M. Jean-Pierre FOUCHER (France) M. Ahmed Tidjane Cisse (Guinée) M. Claude DUPLAIN (Canada)
TCHAD	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	17 au 25 mai 2001	M. Guy NINGATA (Centrafrique) M. Nathanael BAH (Bénin)
GABON	Législatives 1 <sup>er</sup> tour 2 <sup>ème</sup> tour	5 au 11 décembre 2001 19 au 25 décembre	M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun) M. Robert GAIA (France)
COMORES	Référendum constitutionnel	18 au 27 décembre 2001	Mme Zalifa BENTE SALIM (Madagascar) M. Bernard Anselme RAVELONJATO (Madagascar)
BURKINA FASO	Législatives	1 <sup>er</sup> au 7 mai 2002	M. Nathanael BAH (Bénin) Mme Line BEAUCHAMP (Québec) M. Maïfada BONKANO (Niger)
MALI	Présidentielle 1 <sup>er</sup> tour  2 <sup>nd</sup> tour	24 au 30 avril 2002  8 au 14 mai 2002	M. Claude SCHLÜCHTER (Jura) M. Marcel BEAUBIEN (Ontario) M. Abdou SALEY (Niger) M. Claude SCHLÜCHTER (Jura)
CONGO	Législatives 1 <sup>er</sup> tour  2 <sup>ème</sup> tour	22 au 28 mai 2002  19 au 25 juin 2002	M. Philippe CHARLIER (CFB) M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun) M. Pierre SCHARFF (CFB) M. Badel NDANGA NDINGA (Cameroun)
CAMEROUN	Législatives	19 au 25 juin 2002	M. André FERRAND (France) M. Simon BOULAMATARI (Gabon)
MALI	Législatives	14 et 28 juillet 2002	M. Adamou IDRISA (Niger)
MADAGASCAR	Législatives anticipées	15 décembre 2002	Me Saleck Ould Abdel Jelil (Mauritanie), Chef de délégation M. Kouraïchi Thiam (Sénégal) M. Wilfred Arsenault (Ile du Prince Edouard) M. Pierre Scharff (CFB)
BENIN	Législatives	30 mars 2003	M. Pierre Scharff (CFB)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
RWANDA	Référendum constitutionnel	26 mai 2003	M. Bernard BOUBA SAMALI (Cameroun), chef de délégation Mme Amina DERBAKI (CFB)
TOGO	Présidentielle	1 <sup>er</sup> juin 2003	M. Claude DUPLAIN (Canada) M. Christian PHILIP (France) M. Ibrahim ABBALELE (Niger)
CAMBODGE	Législatives	27 juillet 2003	M. Laurent BETEILLE (France), chef de délégation Mme Françoise SCHEPMANS (CFB) M. Jean-Marc LALONDE (Ontario)
RWANDA	Législatives	29 septembre 2003	M. Bernard RUKINGAMUBIRI (Burundi) Mme Amina DERBAKI (CFB)
GUINEE BISSAU	Législatives	28 mars 2004	M. Doudou WADE (Sénégal) M. Russel COPEMAN (Québec)
COMORES	Législatives	18 et 25 avril 2004	M. Laurier LAPIERRE (Canada) M. Edouard LANDRAIN (France) M. Jones TANSAN (Cameroun)
MACEDOINE	Présidentielle (2 <sup>ème</sup> tour)	28 avril 2004	M. Marcel DEHOUX (France), chef de délégation M. Carmel ROBICHAUD (Nouveau-Brunswick)
CAMEROUN	Présidentielle	11 octobre 2004	M. Théophile ADOUA (Congo) M. Dominique CAILLAUD (France) M. Rosario MARCHESE (Ontario)
MOLDAVIE	Législatives	6 mars 2005	Mme Geneviève COLOT (France) M. Yarga LARBA (Burkina Faso) M. Claude WILLIAMS (Nouveau-Brunswick)
CENTRAFRIQUE	Présidentielle et législatives	13 mars 2005 (premier tour) 8 mai 2005 (deuxième tour)	M. Benoît BATI (Congo) M. Wayne GAUDET (Canada) M. Benoît BATI (Congo) M. Simon LOUECKHOTE (France)
DJIBOUTI	Présidentielle	8 avril 2005	M. Wilfred ARSENAULT (Ile du Prince Edouard)
LIBAN	Législatives	29 mai 2005 12 juin 2005	M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) Bruno BOURG-BROC (France)
MAURICE	Législatives	3 juillet 2005	M. Luc THERIAULT (Québec)
BURKINA FASO	Présidentielle	13 novembre 2005	M. Hechmi AMRI (Tunisie) M. Laurent BETEILLE (France), Chef de Délégation
GABON	Présidentielle	25 et 27 novembre 2005	M. Youssouf Said SOILIHI (Comores)
HAITI	Présidentielle et législatives	7 février 2006 (1 <sup>er</sup> tour) 21 avril 2006 (2 <sup>ème</sup> tour)	Mme Juliana RIMANE (France) M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) Mme Juliana RIMANE (France) M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso)
BENIN	Présidentielle	5 mars 2006 (1 <sup>er</sup> tour) 19 mars 2006 (2 <sup>ème</sup> tour)	M. Bongnessan Arsène YE (Burkina Faso) M. Bernard DUSSAUT (France) M. Vincent AUCLAIR (Québec)

PAYS	TYPE D'ELECTIONS	DATE	PARTICIPANTS
COMORES	Présidentielle	16 avril 2006 (élections primaires) 14 mai 2006	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Constance RAZAFIMILY (Madagascar) M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Constance RAZAFIMILY (Madagascar)
MACEDOINE	Législatives	5 juillet 2006	Mme Clémentine TIAKO (Cameroun)
SEYCHELLES ANNULEE	Présidentielle	28-30 juillet 2006	M. Constance RAZAFIMILY (Madagascar) Mme Carole LAVALLÉE (Canada) Mme Michèle DITTLOT (Monaco)
RDCONGO	Présidentielle (1 <sup>er</sup> tour) et législatives	30 juillet 2006	M. DONGHO Clément (Cameroun) M. Jean-Marie ROLLAND (France)
RD CONGO	Présidentielle (2 <sup>ème</sup> tour)	29 octobre 2006	M. Clément DONGHO (Cameroun) M. Laurent BÉTEILLE (France) M. Jean-Marc LALONDE (Ontario)
MAURITANIE	Législatives	19 novembre 2006	Mme Michèle ANDRÉ (France) M. Idris Outman DJAME (Tchad)
SENEGAL	Présidentielles	25 février 2007	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Yves REINKIN (Belgique)
MAURITANIE	Présidentielles (1 <sup>er</sup> tour)	11 mars 2007	Mme Michèle ANDRÉ (France) M. Idris Outman DJAME (Tchad) M. Wilfred ARSENAULT (Ile du Prince Edouard)
MAURITANIE	Présidentielles (2 <sup>ème</sup> tour)	25 mars 2007	M. Idris Outman DJAME (Tchad)
MADAGASCAR	Législatives	23 septembre 2007	M. Blagoj ZASOV (Ex République Yougoslave de Macédoine) M. Florent MBA SIMA (Gabon)
TOGO	Législatives	14 octobre 2007	M. Ibrahim ABBALELE (Niger) M. Yves REINKIN (Belgique)

## ANNEXE 3

### COMMUNIQUES DE PRESSE

<p style="text-align: center;"><b>COMMUNIQUE DE LA MISSION D'OBSERVATION DE LA FRANCOPHONIE A L'OCCASION DES ELECTIONS LEGISLATIVES ANTICIPEES DU 14 OCTOBRE 2007 AU TOGO</b></p>
---

Dans le cadre de son accompagnement du processus de mise en œuvre de l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 août 2006, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a déployé une mission d'observation à l'occasion des élections législatives anticipées du 14 octobre 2007.

Cette mission, dépêchée par le Secrétaire Général de la Francophonie, SEM Abdou DIOUF et conduite par M. Gérard LATORTUE, ancien Premier Ministre de Haïti, était composée de 22 membres dont des parlementaires, des personnalités politiques, des responsables d'institutions et des experts de 11 Etats et Gouvernements de l'espace francophone. La mission d'observation de la Francophonie a déployé 10 équipes dans les 5 régions du Pays et une équipe auprès de la Cour Constitutionnelle.

Le cadre de travail et le mandat de la mission se fondent sur les principes et les paramètres de l'observation électorale consignés dans la Déclaration de Bamako. La mission d'observation a été précédée de différentes missions techniques exploratoires, qui ont permis d'évaluer la préparation des élections et de recueillir des informations sur le contexte politique, juridique et institutionnel, suite à la décision du Conseil permanent de la Francophonie de maintenir sous examen le Togo, depuis les événements de 2005.

Dans la perspective du scrutin, la mission a eu différents contacts avec les autorités togolaises notamment la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et la Cour constitutionnelle. Elle a également rencontré les acteurs politiques et ceux de la société civile ainsi que les partenaires internationaux du Togo. Ces contacts se sont poursuivis jusqu'au jour du scrutin et au-delà.

Durant son séjour, la mission a relevé que :

- 5- la campagne électorale s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Les différents candidats ont librement et en toute sécurité fait campagne sur l'étendue du territoire national ;
- 6- pendant la période de la campagne, les candidats ont eu un libre accès aux médias publics et privés sur la base des procédures et modalités définies et rendues publiques par la HAAC ;

- 7- l'Administration a observé une stricte neutralité pendant la période de la campagne ;
- 8- les acteurs politiques ont maintenu un esprit de consensus et de concertation, qui a facilité la poursuite du processus électoral conformément à l'APG.

Pendant le scrutin et dans les bureaux de vote qu'elle a visités, la mission de la Francophonie a noté :

- 2- la forte participation, la patience et la détermination des électrices et électeurs togolais, qui ont voté dans le calme, la sérénité et en toute liberté ;
- 3- la mobilisation des femmes et des jeunes qui ont fait preuve d'un sens élevé de civisme ;
- 4- un déploiement satisfaisant du matériel et des documents électoraux ;
- 5- un bon fonctionnement des bureaux de vote, à l'exception des quelques difficultés rencontrées par certains membres, reflétant des lacunes dans leur formation ;
- 6- le respect du secret du vote ainsi que le dépouillement public, qui ont favorisé la transparence et la crédibilité du scrutin ;
- 7- la sérénité des membres des bureaux de vote ;
- 8- la présence efficace et discrète des agents de la Force de Sécurisation des Elections Législatives 2007 (FOSEL) ;
- 9- la présence en nombre des observateurs nationaux et internationaux, qui a rassuré les électeurs ;

Dans les bureaux de vote visités, la mission a néanmoins constaté :

1. dans de nombreux cas, l'insuffisance des timbres d'authentification des bulletins, qui a provoqué la suspension momentanée du vote ;
2. dans certains cas, l'absence de quelques membres et de délégués des candidats ;
3. dans certains centres de vote, la difficulté éprouvée par des électeurs de retrouver leur bureau de vote, en raison de la détérioration partielle des listes affichées ou du transfert de certains bureaux de vote insuffisamment porté à la connaissance des électeurs.

Au regard des constats ainsi effectués, la mission a conclu que les problèmes relevés ci-dessus ne sont pas de nature à entacher significativement la régularité, la transparence et donc la crédibilité du scrutin.

Compte tenu de ce qui précède et dans la perspective des prochaines échéances électorales, la mission recommande :

- 1- le renforcement des capacités de la CENI, afin de lui permettre de mieux former les membres des bureaux de vote dans le domaine de la gestion des bureaux de vote ;
- 2- le renforcement des capacités de la CENI dans le domaine de la gestion des informations et de la communication avec ses démembrements ;
- 3- à l'endroit des partis politiques, la formation des délégués des candidats affectés dans les bureaux de vote ;
- 4- de prendre les mesures utiles afin d'anticiper tout manque du matériel nécessaire au bon déroulement du scrutin ;
- 5- à l'endroit de la CENI et de la Cour Constitutionnelle, de s'inscrire dans l'esprit des avancées réalisées dans l'accomplissement de leurs importantes missions respectives.
- 6- aux acteurs politiques, le maintien de l'esprit de concertation et de dialogue et, par conséquent, le respect des choix exprimés par le Peuple Togolais en privilégiant la voie du recours légal en cas de contestation.

La mission de la Francophonie se félicite de l'engagement exprimé par tous les acteurs togolais à mettre en œuvre l'Accord Politique Global, notamment par la tenue des élections législatives anticipées. A cet égard, elle salue l'action déterminante de la facilitation dans le processus de réconciliation nationale et tout particulièrement le rôle joué dans l'apaisement du processus électoral.

La mission remercie les autorités, les acteurs politiques et le peuple togolais de la confiance qu'ils ont toujours manifestée à l'endroit de la Francophonie.

Sensible à l'esprit de collaboration et de concertation qui a régné pendant son séjour et qui s'est traduit par de nombreuses concertations et échanges permanents d'informations, la mission de la Francophonie tient à exprimer ses vifs remerciements aux Partenaires internationaux du Togo.

A l'issue de cette mission, un rapport sera soumis au Secrétaire Général.

Lomé, le 16 octobre 2007